

Gestion des contacts en fonction du niveau de risque d'exposition

Tableau 3 Recommandations générales pour la gestion des contacts de cas de COVID-19 en SGÉE et milieu scolaire (élèves et membres du personnel)

Niveau de risque	Recommandations pour les contacts asymptomatiques ¹	
	Protégé	Partiellement ou non protégé
Élevé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pas d'isolement préventif. Continuer à fréquenter le SGÉE ou l'école, à moins de recevoir la consigne de s'isoler pour une autre raison ou de développer des symptômes compatibles avec la COVID-19; ▶ Autosurveillance des symptômes pour une période de 14 jours après le dernier contact à risque avec le cas. En présence de symptômes compatibles avec la COVID-19, s'isoler à la maison immédiatement et effectuer un dépistage (se référer à l'Outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 (Quebec.ca) ou contacter l'Info-Santé 811); ▶ Porter un masque de qualité à l'intérieur (y compris en classe et au service de garde) jusqu'au jour 14³; 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Isolement préventif à domicile pour une période de 10 jours après le dernier contact à risque avec le cas. Ne pas se présenter à son SGÉE, établissement d'enseignement ou son lieu de travail durant cette période; ▶ Autosurveillance des symptômes pour une période de 14 jours après le dernier contact à risque avec le cas. Peut se présenter au SGÉE, établissement d'enseignement ou son lieu de travail après la levée d'isolement, si asymptomatique et port du masque à l'intérieur (y compris en classe et au service de garde) jusqu'au jour 14³; ▶ Effectuer un dépistage dès que possible (entre 3-5 jours après la première exposition). L'objectif du test est d'intervenir auprès des contacts de la personne si un diagnostic de COVID-19 se confirme, il est donc préférable d'effectuer le test rapidement; ▶ Un second dépistage est recommandé dans les 48 heures précédant la levée de l'isolement (jour 8-9 après le début de l'isolement)²; ▶ Poursuivre l'isolement préventif à domicile pour l'ensemble de la période recommandée, même si un résultat aux tests d'amplification des acides nucléiques (TAAN) « non détecté » (négatif) est obtenu au test de dépistage (ce qui n'exclut pas la possibilité de développer la COVID-19 après le test).
Modéré	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Effectuer un dépistage dès que possible (entre 3-5 jours après la première exposition) (ne s'applique pas aux personnes ayant eu un épisode de COVID-19 confirmé ≤6 mois); ▶ Recommandation d'éviter la fréquentation de personnes susceptibles de présenter une forme grave ou des complications de la COVID-19 jusqu'au jour 10. 	
Faible	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pas d'isolement préventif. Continuer à fréquenter le SGÉE ou l'école, à moins de recevoir la consigne de s'isoler pour une autre raison ou de développer des symptômes compatibles avec la COVID-19; ▶ Autosurveillance des symptômes pour une période de 14 jours après le dernier contact à risque avec le cas. En présence de symptômes compatibles avec la COVID-19, s'isoler à la maison immédiatement et effectuer un dépistage; ▶ Les contacts dans la classe ou groupe du cas, qui sont considérés à risque faible en raison du port du masque par le cas et le contact, devraient être dépistés dès que possible (jour 3-5 après la première exposition). Ne s'applique pas à l'autobus scolaire; ▶ La DSPu pourrait également recommander un dépistage élargi en fonction du contexte épidémiologique 	

¹ Les recommandations ont été ajustées afin de tenir compte des caractéristiques épidémiologiques du variant Delta.

² Le dépistage recommandé dans les 48h précédant la levée de l'isolement n'est pas nécessaire si, pour d'autres raisons, un test a déjà été effectué à partir du jour 7 après le début de l'isolement.

³ Pour limiter la discrimination entre les élèves, le port du masque peut être recommandé à toutes les classes ou groupes où au moins un élève doit porter le masque, voire à l'ensemble de l'école si nécessaire.

Pour plus d'information ou pour des situations spécifiques (p. ex. : si le contact devient symptomatique, gestion des contacts domiciliaires), se référer à [COVID-19 : Mesures pour la gestion des cas et des contacts dans la communauté : recommandations intérimaires](#).